



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Kosovo

Question au Gouvernement n° 1245

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Michel Voisin.

M. Michel Voisin. Monsieur le Premier ministre, je tiens, au nom du groupe UDF, à réaffirmer notre total soutien et notre solidarité à l'égard de nos soldats engagés sur le théâtre du Kosovo. La solidarité de l'opinion et l'unité nationale sont notre premier devoir, et nul ne devrait s'y soustraire.

Bien que les chiffres et les informations soient difficiles à vérifier, les frappes de l'OTAN, loin de modérer l'ardeur des forces serbes à réprimer la population du Kosovo ont, hélas ! accentué l'engrenage de la purification ethnique et les exactions contre une partie de la population.

Force est de constater qu'aujourd'hui près de 150 000 Kosovars ont d'ores et déjà pris le dur chemin de l'exode, que ce soit vers l'Albanie, le Monténégro ou la Macédoine. Ceux qui parviendront à franchir les frontières de leur Kosovo natal n'en seront pas pour autant parvenus au terme de leurs malheurs. Après avoir tout quitté et tout perdu jusques et y compris, pour certains, des êtres chers, ils ne trouveront que peu de réconfort pour panser les plaies infligées par une barbarie que nous pensions tous disparue à jamais de notre civilisation européenne. La communauté internationale se doit aujourd'hui de planifier l'aide humanitaire dont ces milliers de réfugiés ont d'ores et déjà besoin. Monsieur le Premier ministre, il y a urgence.

Il y aurait un paradoxe à voir la communauté internationale préparer une action armée qui précipite indirectement sur les routes des milliers de réfugiés sans prévoir les moyens nécessaires pour mettre en oeuvre, dans les plus brefs délais, une réponse humanitaire appropriée.

Ma question, monsieur le Premier ministre, sera double.

Quels concours la France entend-elle apporter afin de venir en aide aux réfugiés kosovars et quelle initiative entend-elle prendre pour éviter qu'il y ait découplage entre des actions armées internationales et les actions humanitaires qu'elles génèrent, en entraînant indirectement les déplacements de population ?

(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française-Alliance, du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe Démocratie libérale et Indépendants.)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué à la coopération et à la francophonie.

M. Charles Josselin, ministre délégué à la coopération et à la francophonie. Monsieur le député, hier, à Berlin, M. Fischer avançait le chiffre de 500 000 réfugiés. Ce chiffre peut paraître considérable, mais il est vrai que, compte tenu du flux observé actuellement, il n'est pas impossible, hélas ! qu'il soit atteint.

Je fais d'abord observer, comme l'a fait le Premier ministre, que ce sont les menaces, les exactions et les violences exercées à l'encontre de la population albanaise du Kosovo qui ont déclenché le processus, et non l'intervention de l'OTAN. Ce qui signifie que ce mouvement de réfugiés a commencé depuis de nombreux mois. Il est vrai qu'il s'est accéléré au cours des derniers jours. Les Albanais estiment à environ 70 000 déjà le nombre de réfugiés. Au Monténégro, il serait de 30 000; ce nombre s'explique par le fait que le franchissement de la frontière monténégrine est aisé et qu'on peut ensuite, de là, rejoindre l'Albanie.

Dès aujourd'hui, le directeur de la cellule d'urgence va se rendre sur place pour évaluer les moyens et les besoins qu'appelle cette situation. D'ores et déjà, on peut penser que nous enverrons un ensemble de dispensaires légers permettant à la fois d'assurer les premiers soins et d'apporter la nourriture nécessaire. Ils seront équipés de véhicules médicalisés.

Madame Bonino, commissaire européen, est aussi sur place. Car c'est évidemment dans le cadre de l'Union

européenne que nous organisons cette assistance. La France, je le répète, va l'évaluer dès aujourd'hui et devrait pouvoir, dès les prochains jours, commencer à mobiliser des moyens de protection civile et des moyens médicaux. J'ai moi-même l'intention, si les questions de transport peuvent être aisément réglées, de m'y rendre dès jeudi prochain.

Monsieur le député, la France entend bien prendre toute sa part dans ce mouvement d'assistance au bénéfice des réfugiés, auxquels vont évidemment toutes nos pensées. (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe Radical, Citoyen et Vert.)

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1245

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : coopération

Ministère attributaire : coopération

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 mars 1999, page 3019

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 mars 1999